

# Lutter contre le tout-à-l'anglais en Europe : Passéisme ou exigence de justice ?

## [Images](#)



Jean-Marie Klinkenberg

## Mots clés

- [Belgique](#),
- [Europe](#),
- [Langue](#),
- [Anglais](#),
- [Thatcher](#),
- [Union européenne](#),
- [Jean-Marie Klinkenberg](#),

Le français en perte de vitesse, l'anglais dominant. Telle est la situation aujourd'hui au sein des Institutions européennes. Une situation qui, selon Jean-Marie Klinkenberg, président du Conseil de la langue français, illustre la schizophrénie européenne.

En ce beau ( ?) mois de mai, la Commission européenne publie ses recommandations aux 27 États membres. Illico, le correspondant de *Libération* proteste. Parce que ces recommandations sont scandaleuses ? Non : parce que, une fois de plus, le gouvernement européen ne les a communiquées qu'en anglais : "Je ne vois pas au nom de quoi la presse anglo-saxonne bénéficie ainsi d'un incroyable avantage compétitif sur l'ensemble des autres médias " conteste Jean Quatremer.

Qu'il faille s'émouvoir de cette pratique, c'est évident. Qu'il faille s'en étonner, ce l'est moins.

## Quelle diversité ?

En effet, l'Europe nous a habitués à une véritable schizophrénie.

D'un côté, elle se veut le paradis de la diversité culturelle. Le dialogue des cultures, ça serait son *core business*. Ce n'est pas seulement mon petit passeport bordeaux qui le proclame, avec sa page de garde en 23 langues. C'est déjà le règlement européen n° 1 de 1958, qui, complété à chaque élargissement de l'Union, fait de la ou des langues officielles des États membres les " langues officielles et les langues de travail " de ce nouvel espace politique. C'est aussi l'espèce de constitution avant la lettre qu'est le traité de

Maestricht, qui fixe pour objectif à l'Union " l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité ". C'est encore l'ex-futur Traité constitutionnel, qui faisait de " Unie dans la diversité " la devise européenne, et répétait que le respect de la richesse de sa diversité culturelle et linguistique devait être le fondement de l'Europe.

Et il est exact que le souci de promouvoir le plurilinguisme s'est concrétisé dans maintes politiques communautaires : faut-il rappeler les programmes Lingua, Comenius, Socrates, Grundtvig, Leonardo, Erasmus ? faut-il rappeler que 2001 a été l'Année européenne des langues, et a fait participer des millions de personnes à des activités visant à célébrer la diversité linguistique et les avantages apportés par la capacité à parler une autre langue ? Et que chaque année une Journée européenne des langues est célébrée le 26 septembre ?

Mais il en va de la journée des langues comme de la fête des mères : dans leur réalité quotidienne, les fêtes ne sont pas à la fête. Et c'est ici que pointe la schizophrénie.

Si la bonne vingtaine de langues officielles de l'Union continue évidemment à être utilisées, dès les origines la communication interne des institutions européennes s'est organisée de manière plus ou moins tacite autour de quelques langues. Au début, le français l'emportait. L'anglais, qui s'est introduit dans la maison dans les années 70, a d'abord surtout servi à la communication relative aux programmes. Mais son usage s'est confirmé au fur et à mesure que les compétences politiques de l'Europe se renforçaient et que celle-ci s'élargissait. Toujours est-il qu'aujourd'hui le déficit en traduction est devenu abyssal (et ce n'est pas parce que traduire serait un luxe : en moyenne, toutes institutions européennes confondues, la traduction ne coûte que 2,20 euros par citoyen et par an) et que le citoyen qui souhaite accéder aux informations récentes sur les sites de la Commission et du Conseil a intérêt à s'être sérieusement mis à l'anglais. Car on ne s'adressera pas à lui autrement.

On se prend dès lors à penser que les appels généreux à la diversité pourraient bien être une sorte de tarte à la crème politiquement correcte. Et on le pense plus fort encore quand on constate que tous prétendent aujourd'hui défendre cette diversité, à côté de l'environnement évidemment. C'est ce que le G8 lui-même affirme sans rire. Et je ne suis pas assez introduit dans les coulisses du Groupe de Bilderberg pour connaître sa position sur le sujet, mais il ne m'étonnerait pas que ce soit sa principale raison d'être.

Pourquoi cette schizophrénie européenne ? Un coup d'œil sur la très touffue constitution refusée par les Français et les Hollandais nous éclairera.

### **Incantations ou mesures réelles**

Au risque de caricaturer, on peut répartir les articles de ce texte en deux catégories. Il y a d'abord les articles incantatoires, ceux qui commencent par l'expression " l'Union encourage " ou " l'Union promeut ". Et promouvoir, cela ne mange pas de pain. Si le terme " diversité " ne revient pas moins de 21 fois, c'est dans ces articles-là que le trouvera le lecteur. Il y a d'autre part les articles, disons " sérieux " : ceux où l'on trouve les verbes " obliger " ou " interdire ". Là, la diversité est absente. Par contre, on y trouvera l'expression franche d'une philosophie économique particulière : la philosophie néolibérale. Et la construction du texte montre que tout le reste — y compris la diversité, donc — doit être considéré comme subordonné à cette philosophie.

Et l'on comprend alors que la place de l'anglais se soit renforcée à la suite de réorganisations de l'Union imposant des normes de fonctionnement ressemblant plus à celles des entreprises multinationales qu'à celles des administrations nationales. On comprend aussi les pratiques constantes de l'Europe en matière de langues. Vous êtes italien ou slovaque, et vous fabriquez du matériel de haute précision pour les laboratoires. Vous voulez évidemment exporter ce matériel : quoi de plus légitime ? Et pour réduire vos coûts, vous ne rédigez vos modes d'emploi qu'en anglais. Face à vous, quelques États, à qui il pourrait

prendre la fantaisie de prendre des mesures de protection linguistique. Par exemple des dispositions prescrivant que l'étiquetage des produits importés doit toujours se faire dans les langues nationales ou locales. Qui aura raison : eux ou vous ? Vous, évidemment. Et vous ne rêvez pas, ce n'est pas un exemple gratuit : la Cour de justice européenne vous a déjà donné raison. En effet, loin d'être considérées comme de justes applications du beau principe de diversité, ici bien oublié, les règlements protégeant les droits linguistiques des usagers y sont condamnés, comme autant d'entraves méchantes à la diffusion de vos produits. Ce seront des violations du véritable dogme de l'Union : la libre circulation des biens, de tous les biens. Et que les clients ne viennent pas prétendre qu'ils ne comprennent pas l'anglais : tout le monde comprend l'anglais, surtout dans les laboratoires, n'est-ce pas ? Qu'à l'hôpital Jean Monnet d'Épinal 5.500 patients aient été surirradiés entre 1987 et 2006 parce que les logiciels n'existaient qu'en anglais et que les procédures n'ont pas bien été appliquées par les radiologues ne prouve qu'une chose : qu'on ne parle pas assez l'anglais dans les Vosges.

Comme on le voit, protester contre la monoglossie anglaise de l'Union ne doit pas être le monopole de franchouillards nostalgiques furieux d'avoir été dépossédés par l'histoire de leur primauté linguistique. Ce n'est pas seulement une question éthique dans laquelle il serait trop commode de se draper (vous savez : l'humanité-qui-tire-ses-richesses-de-sa-diversité, le-dialogue-des-cultures, etc.).

### Valeurs et coût

C'est d'abord une question de cohérence : pour que l'Europe soit prise au sérieux, elle doit prendre ses valeurs au sérieux. C'est aussi une question économique, car il en va de la rentabilité de nos langues — l'allemand, l'espagnol, l'indonésien... — sur le marché mondial, et, comme on vient de le voir, c'est une question de protection du consommateur et une question touchant à la qualité de la vie et à la sécurité. C'est une question de justice et d'égalité enfin. Car l'idée selon laquelle de l'anglais pour tous et de l'anglais de tous mettrait tout le monde sur le même pied est un sophisme enfantin : si cela rend tout le monde égal, on s'aperçoit vite, comme le dit le poncif, que dans cette configuration certains sont " plus égaux que d'autres "...

On peut même chiffrer ces inégalités. Le Genevois François Grin est un économiste qui a beaucoup travaillé sur les coûts de la communication linguistique. Il a ainsi calculé la prime que l'usage de l'anglais dans l'Union européenne permet de verser aux Anglophones : elle est au minimum de 10 milliards d'euros par an, et " si l'on tient compte de l'effet multiplicateur de certaines composantes de cette somme, ainsi que du rendement des fonds que les pays anglophones peuvent, du fait de la position privilégiée de leur langue, investir ailleurs, ce total est de 17 à 18 milliards d'euros par année " ; de surcroît, " ce chiffre ne tient pas compte de différents effets symboliques (comme l'avantage dont jouissent les locuteurs natifs de la langue hégémonique dans toute situation de négociation ou de conflit se déroulant dans leur langue). Or ces effets symboliques ont aussi des répercussions matérielles et financières. Une prime énorme donc, et pourtant cachée... Et par qui cette prime est-elle versée ? Par les citoyens des autres États de l'Union, évidemment.

Comme on le voit, bien loin de devoir se sentir coupables de demander que l'on consacre quelques euros par an à la traduction (même pas un dixième de la prime versée), loin de devoir se sentir honteux d'utiliser des parlers aussi incongrus que le roumain, le néerlandais ou le slovène, ces citoyens auraient bien plus de droit que Mme Thatcher à s'écrier " I want my money back ".

Jean-Marie Klinkenberg, Académie royale de Belgique

*Professeur émérite à l'Université de Liège, Jean-Marie Klinkenberg a enseigné les sciences du langage. C'est un spécialiste de la rhétorique, de la sémiotique, de la littérature belge et québécoise. Son texte fait usage des rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances francophones compétentes, dont l'Académie française.*